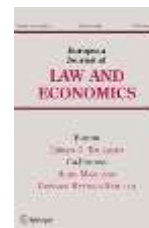


Publications récentes

Duy Vu, 2019, « Reasons not to exit? A survey of the effectiveness and spillover effects of international investment arbitration », *European Journal of Law and Economics*, 47(2), 291-319.

Bien que l'arbitrage investisseur-État soit avantageux pour les États hôtes en termes d'investissement direct à l'étranger, ce système a été récemment critiqué en raison du manque de transparence et d'efficacité, en particulier dans la résolution des affaires concernant l'environnement ou la santé publique. Certains pays ont exprimé leur opposition au régime actuel par des solutions radicales afin de limiter la juridiction de ce système d'arbitrage pour de futures affaires. En se basant sur une vaste littérature en droit, économie et sciences politiques, cet article affirme tout d'abord que des différends de type investisseur-État concernent non seulement des pays en développement, mais aussi des pays développés. Par ailleurs, nous trouvons que des incertitudes qui entraînent des incohérences dans la prise de décision arbitrale existent et doivent être correctement identifiées. Enfin, cet article conclut que les solutions radicales prises par les États pour « sortir » ne sont pas efficaces au niveau national et international, et qu'il est possible d'adapter le régime actuel du droit international de l'investissement aux nouveaux défis de la globalisation.



Estelle Malavolti et Frédéric Marty, 2019, « Faut-il autoriser des aides d'exploitation pérennes versées par les aéroports régionaux aux compagnies à bas coûts ? » *Revue économique*, 70(2), 149-166.

Les lignes directrices sur les aides publiques, modifiées en 2014, ouvrent désormais la possibilité d'aides à l'exploitation. Nous analysons économiquement ces mesures de soutien pour montrer qu'elles peuvent s'avérer rationnelles pour le gestionnaire d'une infrastructure aéroportuaire, et donc être compatibles avec le critère de l'investisseur privé en économie de marché. À cette fin, nous proposons une modélisation de l'aéroport comme une plate-forme biface, exploitant les externalités présentes entre activités aéronautiques et activités commerciales. Nous montrons en outre qu'un lien existe entre l'intensité de l'aide et le mode de régulation ex ante des redevances aéroportuaires. Si ces dernières sont régulées par prix plafonds, la compagnie aérienne dont le pouvoir de négociation est plus élevé pourra s'approprier la plus large part des gains de l'échange.



Melchisedek Joslem Ngambou Djatche, 2019, « Re-exploring the nexus between monetary policy and banks' risk-taking », *Economic Modelling*, DOI: 10.1016/j.econmod.2019.01.016.

Dans cet article, nous analysons le lien entre la politique monétaire et le comportement de prise de risque des banques. Certaines études théoriques et empiriques montrent que l'assouplissement monétaire, via la réévaluation des actifs et la recherche de rendements plus élevés, incite les banques à prendre davantage de risque. Toutefois, le contexte de faibles taux d'intérêt qui a débuté en 2010 jette un doute sur ces résultats. Notre étude complète les analyses du canal de prise de risque de la politique monétaire en tenant compte de la non-linéarité, notamment en testant les effets de seuil dans ce canal. À partir d'un ensemble de données provenant de banques américaines, nous constatons que l'incidence des faibles taux d'intérêt sur le comportement de prise de risque des banques dépend du régime monétaire qui prévaut, c'est-à-dire de l'écart entre les taux monétaires et la règle de Taylor. Nous complétons la littérature sur la règle de Taylor et fournissons des arguments qui étendent l'utilisation de la règle de Taylor par les banques centrales à des fins de stabilité financière.



Patrick Hubert et Frédéric Marty, 2019, *La concurrence au secours de l'économie numérique : conséquences attendues pour le consommateur, regards croisés*. Fauves éditions.

Dominée par les géants américains, l'économie numérique doit s'appuyer sur la Commission européenne afin d'ouvrir son marché à de nouveaux opérateurs. La mise en œuvre des règles de concurrence représente ainsi une chance à saisir pour les entreprises européennes. Une réflexion à deux voix, qui met en perspective l'outil juridique dans le cadre de l'émergence d'une nouvelle économie.



Ateliers et workshops



Une série de séminaires Nancy-Nice en visioconférence a été lancée au mois d'avril avec des membres de l'axe éco-droit du Beta-Nancy. Le premier papier présenté était « Subsidies and countervailing measures in the EU biofuel industry: A welfare analysis » (**Patrice Bougette et Christophe Charlier**). Une fréquence d'un séminaire tous les deux mois est prévue.

Duy Vu a présenté un papier « To settle or to fight to the end? Case-level determinants of early settlement of investor-state disputes » dans le cadre de la 6^{ème} conférence *Economic Analysis of Litigation* à Grenade en juin. **Aymeric Lardon** présentera « Axiomatic foundations of a unifying core » (en coll. avec S. Gonzalez) à l'*International Conference on Public Economic Theory* à l'Université de Strasbourg en juillet. **Jeanne Amar** a présenté « What motivates CAC 40 companies to disclose information on climate-related financial risks? » à l'INFINITI conference à Glasgow.



Deux journées ont été organisées par SRM, l'une intitulée « Enjeux réglementaires et stratégiques de la décision algorithmique : application aux acteurs financiers » (organisée par **Nathalie Oriol**), l'autre « Les risques et opportunités climatiques : regards croisés Droit-Economie-Gestion » (organisée par **Samira Demaria**) – Voir dans cette Lettre le Focus dédié.

Publications récentes

Charlier Christophe et Ankinée Kirakozian. 2019. Public Policies for Household Recycling when Reputation Matters, *Journal of Evolutionary Economics*, DOI: 10.1007/s00191-019-00648-5

Un volet important de la littérature économique porte sur la façon d'offrir aux ménages les bonnes mesures incitatives pour le recyclage de leurs déchets. Un nombre croissant d'études, inspirées de la psychologie, cherchent à expliquer le tri des déchets et les comportements pro-environnementaux, et soulignent l'importance de l'approbation sociale et de l'effet des pairs. Le présent travail théorique explore ces questions. Nous proposons un modèle qui prend en compte les ménages hétérogènes qui choisissent de recycler, en fonction de trois caractéristiques principales : leurs préférences environnementales, les coûts d'opportunité de leurs dépenses fiscales et leur réputation. L'originalité du modèle réside dans la représentation des interactions entre les ménages, qui les conduisent à se forger des convictions sur les normes sociales de recyclage, ce qui leur permet d'évaluer leur réputation. Ces interactions sont explorées au moyen de modèles de simulation d'agents. Nous soulignons comment les décisions individuelles de recyclage dépendent de ces interactions et comment l'efficacité des politiques publiques liées au recyclage est affectée par un effet d'éviction. Les simulations prennent en compte trois politiques complémentaires : l'incitation au recyclage par la taxation, l'information sur l'importance du tri sélectif et une approche « individualisée » qui prend la forme d'un *nudge* par comparaison sociale. Il est intéressant de noter que les résultats concernant ces politiques, qui découlent des interactions des ménages au niveau agrégé, ne peuvent pas être entièrement prédits à partir de décisions individuelles « isolées » en matière de recyclage.



Frédéric Marty. 2020. Plateformes numériques, algorithmes et discrimination, *Revue de l'OFCE*, vol. 164

L'accroissement des données disponibles sur les caractéristiques et les comportements des consommateurs ainsi que le renforcement des capacités de traitement de ces dernières par des algorithmes ouvrent la voie au développement de stratégies de discrimination tarifaire de troisième degré avec une granularité extrêmement fine. Si les effets de cette discrimination de quasipremier degré sur le surplus total sont ambigus, ils induisent aussi un transfert de bien-être entre agents économiques. Cet article analyse la possibilité de mettre en œuvre de telles stratégies dans l'économie numérique et envisage les possibles réponses venant des règles de concurrence ou des consommateurs eux-mêmes.



Contrats et expertise

Samira Demaria est en partenariat avec l'ADEME sur un contrat relatif à la **communication financière des sociétés cotées en matière environnementale au niveau mondial**. Il s'agira d'identifier le niveau et la pertinence de la communication réalisée par les entreprises sur le climat, ainsi que les évolutions éventuelles sur la période d'étude et de confronter ce niveau de divulgation avec la performance environnementale des entreprises et voir son impact sur la performance financière.

Sylvie Rochhia a mené un contrat de recherche en collaboration avec Vera Barinova sur les **Sustainable cities and communities**. Ce contrat a été signé entre *The Russian Presidential Academy of National Economy and Public Administration* et l'Université Nice Sophia Antipolis. Cette recherche a fait l'objet d'une 1^{ère} communication : Longhi C. & Rochhia S. (2019), Sticky Places of the 21st Century. Organizational Creativity of High-Tech Districts after Markusen, *Regional Innovation Policies Conference : RegInnPol 2019* on « Technological change, social innovation, and regional transformation ». 7-8 November, Florence (Italy).

Workshop

Christophe Charlier, **Frédéric Marty** et **Duy Vu** ont présenté trois papiers à la conférence de l'**Association française d'économie du droit** (AFED) qui a eu lieu à l'Université de Rennes 1 les 10-11 octobre 2019.

